Formation historique et géographique

5° ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



DOSSIER DE L'ENSEIGNANT

SOMMAIRE

	PES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE	
Con	nception de l'épreuve	
	ssation dans les établissements scolaires	
Cor	rrection et encodage des résultats	
	alyse des résultats	
	sultats et commentaires	
Pist	tes didactiques	8
Éva	aluation du dispositif	
L'ÉPREUV	VE DE 2012	9
Con	ntenu de l'épreuve	
Con	ntenu de l'épreuve	
Con Que		9 9
Con Que Con	ntenu de l'épreuveestions et réponses de formats différents	
Con Que Con Cale	ntenu de l'épreuveestions et réponses de formats différentsmpétences évaluées	910

Ce document applique les modifications orthographiques de 1990.

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail composé de :

Christophe VERMONDEN, conseiller pédagogique.

Michel BORREMANS, conseiller pédagogique;
Virginie CARLIER, enseignante;
Jean-François COULON, enseignant;
Françoise CRÉPIN, chercheuse au Service d'analyse des systèmes et pratiques d'enseignement de l'ULg;
André DONEUX, inspecteur;
Aline DUFOSSÉ, inspectrice;
Pascal FIÉVEZ, chargé de mission au Service général du Pilotage du système éducatif;
Suzanne HENNUY, inspectrice;
Catherine LAFORÊT, enseignante;
Dominique LEGRAND, conseillère pédagogique;
Patrick MARESCHAL, inspecteur;
Christophe MARTINET, enseignant;
Patricia ROBERT, conseillère pédagogique;
Mireille SBRASCINI, conseillère pédagogique;
Carine STREBELLE, conseillère pédagogique;

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Chaque année, tous les élèves de 2° et de 5° années de l'enseignement primaire ainsi que les élèves de 2° et de 3°, 4° ou 5° années de l'enseignement secondaire participent à une évaluation externe non certificative portant successivement sur la lecture/production d'écrit, les mathématiques et les sciences/histoire-géographie.

Chaque année, environ 200 000 élèves sont concernés par ce dispositif.

Pour les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé, la participation à l'épreuve est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun des élèves.

	2007-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
S 6					
S 5			Lecture		
S4				Mathématiques	
S3					Sciences
S2	Mathématiques	Sciences Histoire-Géo	Lecture Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
S1					
P6					
P5	Mathématiques	Sciences	Lecture		
		Histoire-Géo	Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
P4		Histoire-Géo	Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
P4 P3		Histoire-Géo	Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
	Mathématiques	Histoire-Géo Sciences Histoire-Géo	Production d'écrit Lecture Production d'écrit	Mathématiques Mathématiques	Histoire-Géo Histoire-Géo

Les évaluations externes non certificatives contribuent à réguler notre enseignement en mesurant le niveau de maitrise des acquis atteint par l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles informent les équipes éducatives sur l'avancement des élèves et permettent de diagnostiquer les difficultés afin de proposer des pistes d'actions pédagogiques.

Étant donné qu'il s'agit d'évaluations externes non certificatives, les résultats obtenus par les élèves ne peuvent en aucun cas sanctionner leur parcours scolaire.

Les membres de l'inspection, de même que les conseillers pédagogiques, peuvent apporter leur appui aux équipes éducatives dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations externes.

Cette exploitation consiste notamment à construire et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'améliorer les résultats.

Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur le site www.enseignement.be/evaluationsexternes

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif. Ce groupe de travail choisit les compétences à évaluer dans la discipline concernée et rédige l'épreuve en tenant compte des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, cohérence et clarté des corrections, ...).

Avant la passation, chaque épreuve a été prétestée afin d'en assurer la pertinence.

PASSATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent respecter précisent le calendrier, les durées des différentes parties d'épreuves, les consignes à donner aux élèves, ...

CORRECTION ET ENCODAGE DES RÉSULTATS

Les modalités de correction des items ont été élaborées parallèlement à leur conception de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction.

Les codes correspondant aux réponses des élèves seront soigneusement compilés dans la grille informatique disponible sur le site : www.enseignement.be/evaluationsexternes

ANALYSE DES RÉSULTATS

La grille informatique apporte des informations globales relatives à la classe. Elle permet notamment d'obtenir la proportion des élèves de la classe qui ont réussi chaque item et de repérer ainsi les items et les groupes d'items les mieux réussis par les élèves, le score global et les différents sous-scores de l'épreuve. Elle vous apportera aussi des informations plus spécifiques par élève : nombre d'abstentions, nombre d'erreurs, score total, sous-scores, ...

Comme le stipule le décret du 2 juin 2006, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Par ailleurs, les membres du personnel, les Pouvoirs Organisateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal est d'application.

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats de l'échantillon représentatif de l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont publiés dans le document *Résultats et commentaires*. Ce document permet aux enseignants de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de les comparer à ceux des écoles ayant un profil similaire. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves mais également discerner leurs difficultés et leurs forces. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leurs fonctions. Ils sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

PISTES DIDACTIQUES

Sur la base des constats issus de l'analyse des résultats de l'échantillon représentatif, des activités pédagogiques sont proposées par le groupe de travail et publiées dans le document *Pistes didactiques*. Ces pistes envisagent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage qui visent à améliorer la maitrise des compétences ciblées par l'évaluation.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Après chaque évaluation externe, les chefs d'établissements et les enseignants sont invités à faire part de leurs avis, suggestions et commentaires par le biais de questionnaires. Ceux-ci sont traités de façon anonyme et visent à améliorer le dispositif dans son ensemble.

L'ÉPREUVE DE 2012

CONTENII DE L'ÉPREIIVE

Afin de permettre un diagnostic, l'épreuve cible des compétences, savoirs et savoir-faire relevant de la formation historique et géographique à certifier au terme de la deuxième étape du continuum pédagogique.

Étant donné le moment de passation de l'épreuve, le groupe de travail a choisi de construire les questions en tenant compte des contenus généralement développés en 3°, 4° et au début de la 5° année. Chaque compétence sélectionnée est appréhendée au moyen de plusieurs items, de niveaux de complexité différents et de formats variés de réponses.

Un accent particulier est mis sur la recherche d'information, compétence commune à l'histoire et à la géographie. C'est pourquoi, les élèves devront lire des graphiques, utiliser une table des matières, lire un plan ou un texte informatif traitant autant de l'histoire que de la géographie. Par ailleurs, d'autres questions visent spécifiquement des savoirs et des savoir-faire propres à l'histoire (31 items) ou propres à la géographie (38 items).

Sans qu'il s'agisse d'une réelle mise en situation, le thème général de l'évolution des moyens de déplacement traverse l'épreuve.

OUESTIONS ET RÉPONSES DE FORMATS DIFFÉRENTS

Au-delà des compétences proprement dites, dans la conception de l'épreuve, le groupe de travail a été attentif aux formats des réponses à apporter aux questions proposées.

Les formats de questions envisagés sont les suivants :

- question fermée à choix multiples ou apparentée ;
- question ouverte à réponse brève.

La grande majorité des items de l'épreuve se présente sous la forme de questions à choix multiples et à réponses brèves. Ceci ne signifie pas que les démarches sollicitées ne peuvent être complexes. Ce type de questions permet une correction harmonisée pour tous dans le cadre d'une évaluation à large échelle. Par ailleurs, les questions s'appliquent à des supports de différents types : photographies, plans, cartes, lecture et utilisation de tableaux à double entrée, etc.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Les compétences évaluées dans l'épreuve de 5° primaire et les items correspondants sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE COMMUNS À LA FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE						
Compétence	Nombre d'items	Item				
Utiliser un instrument de travail : atlas, dictionnaire, table des matières (C1)	6	1-2-3-4-5-6				
Lire un graphique (C4)	9	81-82-83-84-85-86-87-88-89				
Situer l'information dans un cadre chronologique et spatial en utilisant des repères spécifiques (C6)	5	13-14-15-16-17				
TOTAL	20					

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES À LA FORMATION HISTORIQUE						
Compétence Nombre d'items Item						
Lire une trace du passé (C11)	9	7-9-10-11-12-18-19-35-44				
Utiliser des repères de temps (C9)	11	21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-33				
Utiliser des représentations du temps (C10)	11	31-32-34-36-37-38-39-40-41-42-43				
TOTAL 31						

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES À LA FORMATION GÉOGRAPHIQUE						
Compétence Nombre Item						
Lire une image géographique (C20)	14	20-45-46-47-48-49-50-58-62-63-71-72- 73-74				
Utiliser des repères spatiaux (C15)	5	8-57-59-61-64				
Utiliser des représentations spatiales (C16)	10	51-52-53-54-65-66-67-68-69-70				
Localiser un lieu, un espace (C17)	pace (C17) 9 55-56-60-75-76-77-78-7					
TOTAL	38					

CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE 2012

Cette année, l'épreuve externe non certificative se déroulera entre le 12 et le 16 novembre 2012.

En 5° primaire, deux séances de test de 50 minutes sont programmées. Elles ne peuvent être consécutives : elles seront séparées au minimum par une récréation ou, idéalement, elles ne se dérouleront pas le même jour.

PARTIE 1 1 PÉRIODE 50 MIN.

Questions 1 à 10

PARTIE 2 1 PÉRIODE 50 MIN.

Ouestions 11 à 22

Les différentes parties seront présentées aux élèves dans l'ordre du carnet.

CONSIGNES DE PASSATION

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est impératif que la passation se déroule dans les mêmes conditions pour toutes les classes. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations.

Nous conseillons à toute personne chargée de la passation de lire préalablement l'intégralité de l'épreuve.

Même si les élèves passent l'épreuve en compagnie de leur enseignant attitré, la présentation du carnet ne leur est peut-être pas familière ; il semble opportun de les informer et de les rassurer quant à cette passation. Quelques jours avant le début de l'évaluation, décrivez-leur ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de leur année, de toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (environ 50 000 élèves pour une même année) participent à ce test durant la même semaine ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire, mais il est toutefois important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible car elle a pour objectif de cerner les difficultés des élèves afin d'y trouver des solutions.

Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation.

Le carnet et le portfolio de chaque élève seront repris en fin de séance et redistribués lors de la suivante pour poursuivre l'épreuve.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre de la couverture du carnet : nom, prénom, classe, numéro d'ordre et école. Il s'avère utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents et en particulier le numéro d'ordre, qui devra également figurer dans la grille de correction.

Avant chaque séance, l'enseignant repère avec les élèves les pages relatives à la partie considérée.

Le carnet de l'élève a été conçu de façon à ce que chacun puisse travailler seul. En principe, les élèves n'ont donc pas besoin d'explications supplémentaires.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES À L'ÉPREUVE DE 5° ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- Expliquer que les séries de cases carrées en marge des questions seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent pas s'en préoccuper.
- Rappeler aux élèves de lire attentivement les consignes.
- En début de passation, ne distribuer que le carnet de test.
- Signaler aux élèves que le logo indique le document et la page du portfolio à consulter. Il sera parfois nécessaire de consulter plusieurs documents ; dans ce cas, cela sera noté dans la consigne.
- Insister sur le fait que les photos choisies pour répondre aux items 46, 47 et 48 doivent respecter **tous** les indices des témoignages.
- Demander aux élèves de lever la main quand ils ont terminé de répondre à la question 1 et leur distribuer le portfolio à ce moment.

MODALITÉS DE CORRECTION

La journée de correction est organisée sous la responsabilité du chef d'établissement et considérée comme journée de formation macro obligatoire. Les corrections et l'encodage des résultats seront effectués collectivement par tous les enseignants de l'équipe éducative. Ils devront être clôturés pour <u>le vendredi 23 novembre 2012 au plus tard</u>.

Ces corrections se feront dans le respect du guide de codage spécifique que vous trouverez dans les pages suivantes.

Pour toutes questions relatives aux corrections du test, vous pourrez contacter :

- au Service général du Pilotage du Système éducatif, Pascal Fiévez : 02 / 690 82 04 ;
- au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULq, Françoise Crépin : 04 / 366 20 57.

Les guides de correction sont présentés sous forme de tableaux. Ils fournissent un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Vous indiquerez directement dans le carnet de l'élève un code pour chaque item dans les cases numérotées.

Encodage des résultats

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage prévues et fournies par le Service général du Pilotage sur le site :

www.enseignement.be/evaluationsexternes

UNE GRILLE PAR CLASSE

La grille est conçue pour calculer automatiquement les résultats moyens par item, par compétence, par discipline pour chacun des élèves et pour l'ensemble de la classe. Les élèves y seront répertoriés selon le numéro d'ordre qui leur aura été attribué au moment de la passation.

Échantillon destiné à l'analyse des résultats

Les écoles qui ont été sélectionnées pour composer l'échantillon en seront informées après la passation. Seuls les résultats de ces classes devront être renvoyés au Service général du Pilotage du système éducatif. Afin d'affiner l'analyse des résultats, les enseignants et les élèves de ces classes recevront un questionnaire de contexte qu'ils complèteront.

Il est primordial de veiller à ce que chaque élève conserve le même numéro d'ordre pour toutes les parties de l'épreuve et pour le questionnaire de contexte.

Quelques situations particulières :

• un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'épreuve : notez le code « a » dans les cases correspondant à tous les items non résolus suite à cette absence ;

- un élève ne respecte pas parfaitement la consigne (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre ;
- un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le code « 0 » ;
- en cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre collectivement ces hésitations.

GUIDE DE CODAGE DES ITEMS

	Code
Absence de l'élève	a
Réponse correcte et complète	1
Réponse incorrecte ou incomplète ou plus de réponses qu'attendu	0
Absence de réponse	9

			PART	IE 1		
Question	Item			Réponse acce	otée	
	1	Uniquement « Pl	notographies » est	coché.		
	2	Uniquement « Te	extes informatifs o	u explicatifs » es	t coché.	
1	3	3	3			
1	4	3				
	5	« Document 24 >	» OU « Europe poli	tique » OU « Doo	ument 24 : Europ	e politique ».
	6	Uniquement « D	ocument 23 » est (coché.		
2	7	Uniquement la c	harrette ou le n°1	est entouré.		
۷	8	Uniquement « Pa	arcours 2 » est coc	hé.		
	9	La photo A est uniquement reliée à « Chaise à porteurs ».				
3	10	La photo B est uniquement reliée à « Tram utilisant l'énergie électrique ».				
3	11	La photo C est uniquement reliée à « Tramway utilisant la force animale ».				
	12	Uniquement « Pl	noto B » est coché			
		Si on numérote mentalement les cases du tableau ci-dessous de 1 à 6,				
			Avant	Pendant	Après	
	13	En Belgique	1. D	2.	3. C	
4		Autre pays	4. A	5. B	6. E	
·		« A » est unique	ment écrit dans la	case n°4		
	14	« B » est unique	ment écrit dans la	case n°5		
	15	« C » est unique	ment écrit dans la	case n°3		
	16	« D » est unique	ment écrit dans la	case n°1		
	17	« E » est unique	ment écrit dans la	case n°6		

	18	Une gare, une station, station Hamois.		
5	19	Uniquement « 2012 » est coché.		
	20	Uniquement « un restaurant » est coché.		
	21	« Draisienne » est uniquement écrit sous la deuxième image.		
	22	« Grand bi » est uniquement écrit sous la quatrième image.		
	23	1817		
	24	1873		
	25	Non		
6	26	Oui		
0	27	Non		
	28	Non		
	29	Oui		
	30	Oui		
	31	« A » est écrit sur ou au-dessus de la bonne ligne.		
	32	« B » est écrit le plus proche possible après 1890.		
	33	21		
7	34	Uniquement la case « 19° s » est coloriée.		
	35	« 980 » 0U « Construction en 980 » est entouré.		
	36	11		
0	37	19		
8	38	« Samedi, dimanche et jours fériés » ou « Weekend et jours fériés ». Tout doit être indiqué.		
	39	Coloriage identique aux lundi, mercredi, vendredi.		
	40	« Période A » est uniquement relié à « de 1915 à 1918 ».		
0	41	« Période B » est uniquement relié à « de 1940 à 1946 ».		
9	42	1 ^{re} guerre mondiale (1 ^{re} est indispensable).		
	43	2º guerre mondiale (2º est indispensable).		
10	44	Uniquement « LEGIA (Deprez-Joassart) » est entouré.		

PARTIE 2				
Question	Item	Réponse acceptée		
	45	Uniquement « rural » est coché.		
11	46	8 (seule photo qui respecte tous les indices du témoignage).		
11	47	7 (seule photo qui respecte tous les indices du témoignage).		
	48	9 (seule photo qui respecte tous les indices du témoignage).		
12	49	Uniquement 18 ET 20 sont écrits.		
12	50	Uniquement 17 ET 19 sont écrits.		

-	51	2		
13	52	Uniquement « ANS » est écrit.		
	53	Uniquement « Vielsalm – Sougné-Remouchamps » est coché.		
	54	Le point de croisement du parcours est entouré.		
	55	Uniquement « vers le sud » est coché.		
_	56	Uniquement « à l'est » est coché.		
	57	L'Ourthe		
	58	14		
	59	« Région wallonne » OU « Wallonie »		
1/	60	Uniquement « vers l'ouest » est coché.		
14	61	Uniquement le point 3 est entouré.		
45	62	Uniquement le feu lumineux ET un (les) rail(s) sont entourés.		
15	63	Uniquement « Ligne 141 » est entouré.		
16	64	« Province de Luxembourg » ou « Luxembourg »		
	65	E		
	66	D		
	67	В		
17	68	A		
	69	« Échelle » OU « 1 cm = 250 m » OU « 2 cm = 500 m »		
	70	Uniquement 1 500 m est entouré.		
	71	Uniquement « le Tour de France » est coché.		
	72	Uniquement les propositions 2 ET 4 sont cochées.		
18	73	« Jeudi 28 juin » OU « 28 juin »		
-	74	« Palais provincial de Liège » 0U « Place Saint-Lambert » 0U « Palais provincial de Liège – Place Saint-Lambert »		
	75	« Place de Vannes » OU « Vannes »		
	76	Le Palais de Justice		
	77	E7		
19	78	E3		
	/ 0			
_		Uniquement « à l'ouest » est coché.		
_				
_	79	Uniquement « à l'ouest » est coché.		
20	79 80	Uniquement « à l'ouest » est coché. Uniquement « vers le nord » est coché.		
20	79 80 81	Uniquement « à l'ouest » est coché. Uniquement « vers le nord » est coché. La voiture Le vélo		
20	79 80 81 82	Uniquement « à l'ouest » est coché. Uniquement « vers le nord » est coché. La voiture		
20	79 80 81 82 83	Uniquement « à l'ouest » est coché. Uniquement « vers le nord » est coché. La voiture Le vélo 5 - 22 - 10 - 63 (toute la suite doit être correcte).		
	79 80 81 82 83 84	Uniquement « à l'ouest » est coché. Uniquement « vers le nord » est coché. La voiture Le vélo 5 - 22 - 10 - 63 (toute la suite doit être correcte). 322		
	79 80 81 82 83 84 85	Uniquement « à l'ouest » est coché. Uniquement « vers le nord » est coché. La voiture Le vélo 5 - 22 - 10 - 63 (toute la suite doit être correcte). 322 Danemark Des kilomètres		
	79 80 81 82 83 84 85	Uniquement « à l'ouest » est coché. Uniquement « vers le nord » est coché. La voiture Le vélo 5 - 22 - 10 - 63 (toute la suite doit être correcte). 322 Danemark		

CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter

- pour un problème d'ordre général :

Nadine Soeun

Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique Service général du Pilotage du Système éducatif Tél.: 02 / 690 81 10 - Fax: 02 / 690 82 39 Courrier électronique: nadine.soeun@cfwb.be

- pour un problème relatif à l'épreuve :

Pascal Fiévez

Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique Service général du Pilotage du Système éducatif Tél.: 02 / 690 82 04 – Fax: 02 / 600 09 63 Courrier électronique: pascal.fievez@cfwb.be

0U

Françoise Crépin

Chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg

Tél.: 04 / 366 20 57 - Fax: 04 / 366 28 55 Courrier électronique: f.crepin@ulg.ac.be

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles